



Réservoirs Mazout & Diesel

Construction Placement Raccordement

Réservoir Acier et Polyéthylène

Pompe compteur pistolet

Renouvellement

Neutralisation

Nettoyage

Découpage



Sanichauffage Mazuis SCRL

Rue de Ciney, 94

BE5580 Rochefort

Liège, le 22 janvier 2018

Certificat de réception de déchets dangereux

Je soussigné société Lhoest Frères S.A., attester que les déchets suivants ont été repris conformément à nos agréments :

- Arrêté ministériel du 12 novembre 2015 octroyant à la S.A. Lhoest Frères l'agrément de collecteur de déchets dangereux pour la Wallonie (N° OWD/LHOESTFRW1/15/30111/CT/DD)
- Arrêté ministériel du 16 avril 2014 octroyant à la S.A. Lhoest Frères l'agrément de collecteur de déchets dangereux pour la région de Bruxelles Capitale (N° DD/204)

Date de prise en charge : 16/01/2018
 Numéro CMR : 1706
 Code du déchet : 16 07 08
 Nature des déchets : Déchets contenant des hydrocarbures.
 Quantité : 104,00 Kg

Producteur :
 Rue de Jamblinne, 33
 BE5580 Rochefort

Collecteur : Lhoest Frères S.A.
 Transporteur : Lhoest Frères S.A.
 Véhicule : 1-EQU-507 (Camion Bleu)

Date facture : 22/01/2018
 Numéro facture : 1801051

Les déchets stockés en nos ateliers seront repris par la société ALL CLEAN Environment S.A. selon son permis D3100/92114/RGPED/2006/6/PB-PU

Lhoest Frères S.A.
 Administrateur
 Lhoest Damien

Réservoirs Mazout & Diesel

Construction Placement Raccordement

Réservoir Acier et Polyéthylène

Pompe compteur pistolet

Renouvellement

Neutralisation

Nettoyage

Découpage

Sanichauffage Mazuis SCRL

Rue de Ciney, 94

BE5580 Rochefort



Liège, le 22 janvier 2018

Certificat de nettoyage (en vue d'une neutralisation)

Je soussigné société Lhoest Frères S.A., certifier que le(s) réservoir(s) ci-dessous :

- * Capacité : 3.500 Lts
- * Facture : 1801051
- * Chantier :
Rue de Jamblinne, 33
BE5580 Rochefort

A/ont subi(s) les opérations suivantes :

- Ouverture du réservoir
- Pompage et évacuation en nos ateliers des boues et résidus (*)
- Nettoyage des parois du/des réservoir(s)
- Dégazage du réservoir

Va/vont subir les opérations suivantes :

- Remplissage du réservoir par un produit inerte, de la PUR-MOUSSE (Attestation séparée envoyée dans les 3 semaines)
- Les boues et résidus déposés en nos ateliers seront réceptionnés par la société All Clean Environnement conformément à son permis n° D3100/92144/RGPED/2006/6/PB-PU

- (*) Arrêté ministériel du 25 juin 2009 octroyant à la S.A. Lhoest Frères l'agrément de collecteur de déchets dangereux pour la Wallonie.
Arrêté ministériel du 5 décembre 2008 octroyant à la S.A. Lhoest Frères l'agrément de collecteur de déchets dangereux pour la région de Bruxelles Capitale (N° DD/204)

Lhoest Frères S.A.
Administrateur
Lhoest Damien

